# Marc Bloch : Saint Marcoul, les rois de France et les septièmes fils

Le 23 juin 2026, 82 ans après son exécution sommaire par les Allemands, a eu lieu la cérémonie d'entrée au Panthéon de Marc Bloch, historien de réputation internationale et résistant engagé pour les valeurs républicaines et patriotiques. Le Président de la République a annoncé la panthéonisation de Marc Bloch « **pour son œuvre, son enseignement et son courage** » lors du 80e anniversaire de la libération de Strasbourg le 24 novembre 2024.



Historien célèbre et résistant martyr, Marc Bloch (1886-1944) est l'auteur d'ouvrages pionniers sur « Les rois thaumaturges (1924) », « Les caractères originaux de l'histoire rurale française » (1931) ou encore « La société féodale » (1939). Ardent défenseur des sociétés savantes et de **l'érudition régionale**, son regard s'est aussi porté sur le **paysage beauceron**.

En 1924, il publie donc un véritable essai d'anthropologie historique : « Les Rois thaumaturges ». Étude sur le caractère surnaturel attribué à la puissance royale, particulièrement en France et en Angleterre.

**Au moment de son entrée au Panthéon, il apparaît pertinent de lui rendre hommage, en reprenant des extraits de son texte « les confusions de croyances entre Saint Marcoul (dont nous trouvons de nombreuses statues dans nos églises du pays Loire Beauce), les rois de France et les septièmes fils ».**

Vous trouverez ci-dessous une partie du texte de Marc Bloch extrait du livre : Les rois thaumaturges – Chapitre IV - Marc Bloch – folio histoire – 2026.




## Saint Marcoul, sa légende et son culte

Vers la fin du moyen âge, en France, le culte d'un saint, saint Marcoul, vint se mêler inextricablement à la croyance au miracle royal. Cherchons à démêler cette confuse histoire. Et d'abord, qui était le personnage dont le nom s'associa ainsi, pour jamais, au rite des écrouelles ?

**Sous le règne des premiers empereurs carolingiens s'élevait au lieu-dit Nant, dans le diocèse de Coutances, un monastère, où l'on montrait la tombe d'un pieux abbé, appelé Marcoul *(Marculphus)*…**

En ce début du IX$^{e}$ siècle, de toutes parts, dans la Gaule franque, les religieux, ayant repris le goût des lettres, se mettaient à écrire ou à récrire en meilleur latin les biographies de leurs saints ; ceux de Nant ne manquèrent pas à l'usage commun ; l'un d'eux composa une vie de saint Marcoul…Les seuls renseignements à peu près précis et peut-être dignes de foi qu'il renferme concernent **le lieu de naissance de Marcoul (Bayeux) et l'époque où il vécut : celle du roi Childebert I$^{er}$ et de l'évêque saint Lô, c'est-à-dire les environs de l'année 540…**

Vinrent les invasions normandes. Comme tant d'autres monastères des provinces occidentales, Nant, au cours d'un raid, fut brûlé. Les moines s'étaient enfuis, emportant leurs reliques… Le roi Charles le Simple possédait, au nord de l'Aisne…le long de la voie romaine, un domaine appelé Corbeny. Il y donna asile aux fugitifs. Un corps saint était un bien précieux…Il fonda, le 22 février 906, à Corbeny, un monastère où devaient désormais reposer les ossements glorieux. Ils ne revinrent jamais en Cotentin…

À Corbeny, de même qu'à Nant, saint Marcoul eut des fidèles, qui s'adressaient à lui pour en obtenir des miracles et notamment des guérisons. Mais, thaumaturge comme tous les saints, il resta longtemps dépourvu de spécialité définie. Rien en particulier ne semblait le désigner plus qu'un autre à la vénération des scrofuleux...

**Pour quelles raisons s'accoutuma-t-on ainsi, vers le XII$^{e}$ ou le XIII$^{e}$ siècle, à considérer saint Marcoul comme un spécialiste des écrouelles ?**

Henri Estienne, dans *l'Apologie pour Hérodote,* a écrit : « À quelques saincts, on a assigné les offices selon leurs

noms, comme (par exemple) quant aux saincts médecins on a avisé que tel sainct et tel guariroit de la maladie qui avoit un nom approchant du sien ». Il y a longtemps qu'on a fait à saint Marcoul l'application de cette remarque. Les tumeurs scrofuleuses se logent de préférence au cou. Or, dans Marcoul (dont l'l, consonne finale, dut de bonne heure ne sonner que faiblement) il y a *cou* et, ce qu'on oublie généralement, il y a aussi *mar,* adverbe très fréquent dans la langue médiévale au sens de mal, mauvaisement. D'où une sorte de calembour, ou mieux de médiocre à peu près qui, exploité peut-être par quelques moines astucieux, a fort bien pu faire attribuer au saint de Corbeny une aptitude particulière à guérir un mal du cou…

Marcoul devint un saint populaire…Surtout, il eut ses fidèles à Corbeny, et à Reims, où s'élevait le monastère de Saint-Rémi, maison mère du prieuré des bords de l'Aisne ; les livres liturgiques et les légendaires rémois lui font une place assez large. **Mais pendant longtemps son culte n'eut qu'un faible rayonnement : en dehors de la Normandie, de Corbeny et de Reims, avant le XIV^e^ siècle, on l'ignorait, semble-t-il, à peu près complètement** …

**Mais, vers la fin du moyen âge, sa fortune grandit**….

À Tournai, dans l'église Saint-Brice, il avait, dès la seconde moitié du XV^e^ siècle, son autel et sa statue. À Angers, à Gissey en Bourgogne, son culte est attesté au XVI^e^ siècle ; vers le même temps son effigie commence à figurer, dans la région d'Arras, sur des médailles de piété, en compagnie de divers saints locaux. En 1533 et 1566, les missels du diocèse de Troyes et de l'abbaye de Cluny empruntent aux livres liturgiques de Saint-Rémi de Reims une prose en son honneur.

**Au XVI^e^ siècle également, un fragment de son crâne, volé à Corbeny, est transporté dans l'église de Bueil, en Touraine, où il attire désormais les fidèles.** ..

**Par-dessus tous ces petits centres locaux brillait toujours le centre principal : Saint-Marcoul de Corbeny...**

**Mais ce qui fit surtout la gloire du thaumaturge de Corbeny, ce fut, bien entendu, le pèlerinage dont sa tombe était l'objet. Dès le XV^e^ siècle, et plus tard encore, les moines vendaient aux malades de petites médailles ou « bulettes » d'argent doré ou non doré, ou bien, pour les plus pauvres, de simples « ymages plates », en argent doré, en argent blanc, en plomb ou en étain qui, portant l'effigie du pieux abbé, rendirent vraisemblablement sa personne et sa figure familières, dans la France entière, même à bien des gens qui n'avaient jamais vu sa sépulture...**

**D'où vint en somme au vieil abbé de Nant (ou, comme on disait volontiers dès le XVI^e^ siècle par une curieuse confusion de noms, de « Nanteuil ») ce tardif et prodigieux succès. Avant tout, évidemment, de la spécialité qu'on s'était accoutumé à lui attribuer. Tant qu'il n'avait été qu'un banal guérisseur, rien en lui ne paraissait devoir séduire les fidèles. Du jour où on put l'invoquer pour une affection déterminée et par ailleurs fort commune, il trouva une clientèle toute prête.**

L'évolution générale de la vie religieuse aida sa fortune. C'est pendant les deux derniers siècles du moyen âge, semble-t-il, que la vogue commença à lui venir… En ce temps, le spectacle des épidémies et des malheurs de tout genre qui désolaient l'Europe, peut-être aussi d'obscurs mouvements de la sensibilité collective (saisissables surtout dans leur expression artistique) donnaient à la dévotion un tour nouveau, plus inquiet, plus suppliant, si l'on peut dire, inclinaient les âmes à se préoccuper anxieusement des misères de ce monde et à en demander le soulagement à des intercesseurs pourvus chacun, ou peu s'en faut, de leur domaine propre.

**Les foules allèrent vers le saint des écrouelles, comme elles accouraient, bien plus nombreuses encore, aux pieds de saint Christophe, de saint Roch, de saint Sébastien ou des Quatorze Auxiliaires ; sa renommée naissante ne fut guère qu'un cas particulier de l'unanime faveur dont les saints médecins, au même moment, étaient l'objet…**

Quel est le roi de France qui, le premier, vint après son sacre faire ses dévotions sur la tombe de saint Marcoul ? Au XVII^e^ siècle, lorsqu'on posait cette question aux moines, ils répondaient : saint Louis. Sans doute cette idée, pour eux si flatteuse, leur avait-elle été suggérée par l'effigie du saint roi, gravée sur le sceau de la confrérie. Selon toute apparence ils se trompaient ; saint Louis fut sacré, tout enfant, le 26 novembre 1226, en grande hâte et dans des conditions d'insécurité extrêmement peu favorables à une innovation qui eût abouti à retarder le retour du jeune

prince parmi ses fidèles Parisiens.

D'ailleurs, sous Philippe le Bel, la tradition de l'auguste pèlerinage n'était certainement pas encore établie ; nous connaissons l'itinéraire que le cortège royal suivit en 1286 après le sacre de ce souverain ; il coupa droit vers le sud-ouest, sans se détourner vers la vallée de l'Aisne. Peut-être Louis X, en 1315, au sortir de Reims, se rendit-il à Corbeny ; mais si tel est le cas, on doit admettre que Philippe de Valois ne se considéra pas comme lié par ce précédent ; il prit en 1328 le même chemin, ou peu s'en faut, que Philippe le Bel.

Au contraire, **à partir de Jean le Bon, qui, le surlendemain de son couronnement, s'arrêta à Corbeny, aucun roi, jusqu'à Louis XIV, ne paraît plus s'être dérobé à ce pieux usage, hormis bien entendu Henri IV que la Ligue, maîtresse de Reims, contraignit de recevoir l'onction à Chartres**. Tout un cérémonial se développa, clairement décrit par un document du début du XVII$^{e}$ siècle : une procession allait à la rencontre de l'illustre visiteur ; le prieur tenait le chef du saint et le déposait entre les « mains sacrées » du roi ; celui-ci s'en saisissait et le rapportait lui-même ou le faisait rapporter par son aumônier jusqu'à l'église, où il se mettait en oraisons devant la châsse. Dès le XV$^{e}$ siècle, un pavillon spécial, dit « pavillon royal », avait été affecté, parmi les bâtiments conventuels, au logement du monarque…

Dès le temps de Charles VII on n'imaginait pas qu'il n'en eût jamais été autrement. « Or est vray », écrit la *Chronique de la Pucelle,* « que de tous temps les roys de France après leurs sacres avoient acoustumé d'aller en un prieuré ... nommé Corbigny ».

**À quelle inspiration obéit le premier roi (Louis X, si l'on veut) qui, en revenant de Reims, quitta la route habituelle et fit un crochet vers Corbeny ? Dès ce moment saint Marcoul, dont la grande popularité commençait, passait pour un guérisseur d'écrouelles.** Est-ce à ce titre que le prince français, spécialiste lui aussi de la même maladie, allait le trouver ? espérait-il, en implorant un saint auquel Dieu paraissait avoir confié tout particulièrement le soin des scrofuleux, réussir par sa protection des cures plus belles encore qu'autrefois ? On peut supposer que tels furent en effet ses sentiments. Mais, bien entendu, personne n'a pris soin de nous les faire exactement connaître. En revanche, ce que nous voyons clairement, c'est l'idée que ces pèlerinages, une fois entrés dans les mœurs, répandirent rapidement dans les esprits.

Jusque-là on avait considéré communément le pouvoir thaumaturgique des rois de France comme une conséquence de leur caractère sacré, exprimé et sanctionné par l'onction ; désormais on s'accoutuma à penser qu'ils le devaient à l'intercession de saint Marcoul, qui aurait obtenu de Dieu pour eux cette grâce insigne…

Encore, si les rois s'étaient bornés, devant les reliques de saint Marcoul, à écouter un service religieux et à dire quelques oraisons ! Mais à ces rites pieux, monnaie courante des pèlerinages, un usage plus propre encore à confirmer la réputation du saint comme auteur du miracle royal était de bonne heure venue s'ajouter : une fois ses dévotions achevées, le nouveau souverain, dans le prieuré même, touchait quelques malades. Cette pratique est attestée pour la première fois sous Charles VIII, en 1484. Elle n'était sans doute pas très ancienne alors ; car l'habitude n'était pas encore prise pour les scrofuleux d'accourir en foule à Corbeny, au moment du voyage du sacre : Charles VIII n'en vit venir à lui que six ; sous Louis XII déjà, quatorze ans plus tard, ils étaient quatre-vingts ; au temps de Henri II on comptait parmi eux des étrangers au royaume ; aux XVII$^{e}$ et XVIII$^{e}$ siècles, c'est par centaines ou même par milliers qu'ils se pressaient en pareille occasion à Corbeny ou, depuis Louis XIV, dans le parc de St-Rémi de Reims…

Les chanoines de Reims voyaient la théorie nouvelle d'un mauvais œil ; elle leur paraissait porter atteinte au prestige de l'onction, source véritable, à leur gré, du miracle des écrouelles, et, par contrecoup, à l'honneur de leur cathédrale, où les successeurs de Clovis venaient se faire consacrer par l'huile sainte…

Des prières avaient de tout temps sans doute accompagné la cérémonie du toucher ; mais d'elles nous ignorons tout jusqu'au règne de Henri II, comme d'ailleurs par la suite. Sous ce prince, et pour lui, fut composé un magnifique livre d'heures, joyau de l'art français. Au fol. 108 de ce manuscrit, en face d'une miniature qui représente le roi, dans une galerie d'architecture classique, allant de malade en malade, on trouve « *Les oraisons qu'ont acoustumé dire les Roys de France quand ilz veulent toucher les malades des escrouelles* ». Qu'y lit-on ? rien d'autre qu'un certain nombre d'oraisons, antiennes et répons en l'honneur de saint Marcoul…

Ainsi presque officiellement établie vers le milieu du XVI$^{e}$ siècle, la croyance subsista aux siècles suivants. Lorsque, vers 1690, l'abbé de Saint-Riquier, Charles d'Aligre, préoccupé de relever la splendeur de son église qu'avaient

ruinée les guerres et la commende, eut conçu l'idée de demander aux meilleurs artistes du temps tout une série de tableaux d'autel, il en consacra un à la gloire de saint Marcoul. Il le confia au peintre attitré des scènes religieuses, l'honnête et fécond Jean Jouvenet.

Sous Louis XIV, une œuvre qui se rapportait au miracle royal ne pouvait manquer de mettre le roi au premier plan ; sur la toile que Jouvenet exécuta dans sa manière habituelle, qui est solide et sans éclat, on n'aperçoit tout d'abord que le monarque (sous les traits de Louis XIV lui-même) touchant les scrofuleux ; mais à sa droite, un peu en retrait ainsi qu'il convient et même à demi dissimulé par l'auguste médecin, regardez cet abbé qui incline, comme en prière, sa tête nimbée d'une auréole : c'est Marcoul, présent au rite que son intercession a rendu possible...

L'idée de son intercession naquit, vers la fin du moyen âge, du spectacle des premiers pèlerinages royaux, que l'on interpréta comme autant d'actions de grâce, en reconnaissance d'un bienfait ; cette interprétation par la suite s'imposa aux rois eux-mêmes ; les communautés ou confréries intéressées au culte du saint s'attachèrent à la répandre.

**Il y avait en France des rois qui, depuis le XI$^{e}$ siècle environ, guérissaient les écrouelles ; il y avait aussi dans le même pays un saint à qui, un ou deux siècles plus tard, on s'était avisé de reconnaître un pouvoir semblable ; la maladie était à la fois le « mal royal » et le « mal Saint Marcoul »*;* comment admettre que ces deux faits merveilleux fussent sans rapport aucun l'un avec l'autre ? Les imaginations cherchèrent une liaison et, parce qu'elles la cherchaient, la trouvèrent**…

## Les septièmes fils, les rois de France et saint Marcoul


S MARCOL

Statue St Marcou dans l'église de Charsonville

De temps immémorial certains nombres ont été considérés comme doués d'un caractère sacré ou magique : entre tous le chiffre 7**. Aussi ne doit-on pas s'étonner que, dans pas mal de pays divers, une puissance surnaturelle particulière ait été attribuée au septième fils ou plus précisément au dernier représentant d'une série continue de sept enfants mâles, sans filles intermédiaires** ; quelquefois aussi, mais beaucoup plus rarement, à la septième fille, apparaissant également après une suite ininterrompue de même sexe…

Mais, presque toujours, on la conçoit comme essentiellement bienfaisante : en quelques endroits le septième fils passe pour sourcier ; surtout ; presque en tout lieu, on voit en lui (ainsi qu'éventuellement dans la septième fille) un guérisseur né, un « panseux de secret », dit-on en Berry ou, en Poitou, un « touchou ».

**La croyance sous cette forme a été et est sans doute encore très largement répandue dans l'Europe occidentale et centrale : on l'a signalée en Allemagne, en Biscaye, en Catalogne, dans presque toute la France, dans les Pays-Bas, en Angleterre, en Écosse, en Irlande et même, dit-on, hors d'Europe dans le Liban.**

Est-elle très ancienne ? **Les premiers témoignages que nous possédions à son sujet remontent, à ma connaissance, au début du XVI^e^ siècle** ; je n'en ai pas rencontré d'antérieur à celui de Cornelius Agrippa dans sa *Philosophie Occulte,* publiée pour la première fois en 1533…

En 1637, un certain William Gilbert, de Prestleigh en Somerset, ayant eu sept fils de suite, employait le dernier, appelé Richard, à « toucher » les malades. En ce temps, pour des raisons que nous verrons plus loin, le gouvernement de Charles I^er^ poursuivait assez sévèrement les guérisseurs de cette sorte. L'évêque de Wells, au diocèse duquel appartenait Prestleigh, fut chargé de procéder à une enquête sur le cas de Gilbert ; il apprit ainsi (et nous savons à notre tour grâce à son rapport) comment le petit Richard avait commencé à faire des cures.

Un « yeoman » du voisinage avait une nièce qui souffrait des écrouelles ; il se rappela avoir lu dans un livre anonyme intitulé *Mille choses notables de diverses espèces* que cette maladie était susceptible d'être guérie par les septièmes fils ; on envoya la fillette chez les Gilbert ; elle fut le premier patient de l'enfant médecin.

Or nous connaissons l'ouvrage où le yeoman découvrit cette précieuse indication ; composé par un certain Thomas Lupton et publié pour la première fois en 1579, il eut un assez grand nombre d'éditions. On peut croire que plus d'un père, pourvu de sept garçons, lui emprunta, soit directement, soit comme William Gilbert grâce aux bons offices d'un intermédiaire, l'idée d'utiliser le merveilleux talent imparti au dernier né de cette belle série…

Quels maux soulageaient donc les « septennaires » pour leur donner le nom par où on les désignait souvent dans l'Ancienne France ? À l'origine, vraisemblablement, ils les soulageaient tous, indistinctement. Aussi bien, en Allemagne leur pouvoir paraît avoir toujours gardé une valeur générale. Ailleurs, sans perdre complètement toute influence sur l'ensemble des maladies, ils se spécialisèrent. Selon les pays, on leur reconnut des compétences différentes : en Biscaye, en Catalogne, ils guérirent les morsures faites par des chiens enragés ; **en France, en Grande-Bretagne et en Irlande, les écrouelles**.

Nos plus anciens textes, depuis Cornelius Agrippa, Antoine Mizauld ou Thomas Lupton, nous les montrent déjà dans ce rôle de médecin des scrofuleux, où on les rencontre, de nos jours encore, dans certaines campagnes des deux côtés de la Manche. D'où leur vint cette vertu particulière ? Il est très frappant qu'on la leur ait attribuée précisément dans les deux contrées où les rois l'exerçaient aussi. Non que, primitivement, la croyance aux cures accomplies par les septièmes fils ait eu quelques rapports avec la foi dans le miracle royal ; elle était née de tout autres conceptions et, si l'on ose dire, d'une toute autre magie. Mais sans doute, en France et dans les États de la couronne d'Angleterre, s'était-on habitué à voir dans les écrouelles un mal qui relevait essentiellement de moyens extraordinaires, une « merveilleuse maladie », disait Jean Golein, un « mal surnaturel », dira un pamphlet anglais du XVII^e^ siècle.

**Les septièmes fils ont eu dans la France et les pays britanniques, au XVI^e^ et au XVII^e^ siècles, de très nombreux adeptes**. En Angleterre plusieurs d'entre eux firent à leur souverain une sérieuse concurrence ; certains malades préféraient avoir recours à eux plutôt qu'au roi ; Charles I^er^ ou ses conseillers, jaloux défenseurs sur ce point comme sur les autres de la prérogative monarchique, les persécutèrent sévèrement. En France, où l'on paraît d'ordinaire les avoir laissés tranquilles, ils obtinrent également un vif succès…

Comme on pouvait s'y attendre, l'opinion de ces docteurs n'empêcha point la croyance de survivre. **J'ai déjà indiqué qu'elle s'est maintenue en certains lieux jusqu'au temps présent. Vers le milieu du XIX^e^ siècle, un paysan du petit village de Vovette, en Beauce, étant né, lui septième, après une succession continue de garçons, exerça longtemps à ce titre une très fructueuse industrie.**

Il y avait donc en France, sous l'Ancien Régime, trois sortes différentes de guérisseurs d'écrouelles, tous également merveilleux et, pensait-on communément, doués d'une égale puissance : un saint, (saint Marcoul), les rois, et les septièmes fils.

Le pouvoir qu'on leur attribuait avait pour chaque catégorie une origine psychologique tout à fait distincte : pour saint Marcoul, c'était la croyance générale dans les vertus miraculeuses et l'intercession des saints ; pour les rois (en principe, et toute réserve faite sur la légende tardive de Corbeny), la conception de la royauté sacrée ; pour les septièmes fils enfin, des spéculations vraiment païennes sur les nombres. Mais ces éléments disparates furent rapprochés et amalgamés par la conscience populaire ; vis-à-vis des septennaires, comme vis-à-vis des rois, la tendance à la contamination fit son œuvre.

**C'était une opinion assez généralement répandue dans le vulgaire que les individus dotés de pouvoirs magiques particuliers, et spécialement les guérisseurs, apportaient au monde, en naissant, une marque distinctive tracée sur leur corps, indice de leurs talents et parfois de leur illustre origine. En France, le signe que la crédulité publique leur reconnut prit un autre aspect, plus particulier : ce fut une fleur de lis dont ils étaient, racontaient les bonnes gens, marqués dès leur premier jour sur quelque endroit de leur peau : d'aucuns précisaient : sur la cuisse**. **Cette superstition apparaît dès le XVII^e^ siècle.**

**Bien plus étroit encore fut le rapprochement avec saint Marcoul. De bonne heure (dès le début du XVII^e^ siècle au plus tôt) les septièmes fils se placèrent sous l'invocation du céleste médecin des écrouelles. La plupart d'entre eux, avant de toucher les malades, chaque fois lui faisaient oraison. Bien mieux : au début de leur carrière, avant même de commencer à exercer, presque tous ils se rendaient à Corbeny et y accomplissaient une neuvaine…**

De même, en France, les moines de Corbeny encouragèrent les septièmes fils à se rattacher à leur patron. Ils servaient ainsi les intérêts de leur maison. Ces guérisseurs, très populaires, auraient pu devenir pour le pèlerinage des concurrents redoutables. Le lien qui s'établit entre eux et saint Marcoul fit d'eux tout le contraire : des agents de propagande, surtout lorsque, comme les moines les y invitaient, ils imposaient à leurs patients de se faire inscrire dans la confrérie de Corbeny.

Il se créa entre les septennaires et l'antique communauté fondée par Charles le Simple une véritable entente dont deux documents, tous deux de l'année 1632, nous mettent sous les yeux les bien curieuses manifestations. En ce temps, le prieur était ce même dom Oudard Bourgeois, que nous avons déjà vu défendre par la plume la gloire de sa maison, contestée par les gens de Mantes : homme actif et remuant à qui l'église du lieu dut un nouveau maître-autel, dans le goût du jour, et qui, de toutes façons, travailla à la prospérité de l'établissement qui lui était confié. Quand un septième garçon se présentait à Corbeny, muni d'un extrait des registres paroissiaux constatant, sans supercherie possible, qu'il était bien né lui septième mâle sans interposition de fille, une fois ses dévotions terminées, il recevait de dom Oudard un certificat le constituant officiellement en guérisseur des écrouelles. Copie de cette pièce restait dans les archives du prieuré. Deux actes de cette nature nous ont ainsi été conservés ; l'un relatif à Elie Louvet, le fils du tailleur d'habits de Clermont, l'autre à Antoine Baillet, profès des Carmes de la Place Maubert. Leur rédaction naïve ne manque point de saveur. Voici les passages essentiels du second ; je respecte l'orthographe qui, par son caractère fantaisiste, est tout à fait digne du grand siècle : …

**La tradition solidement établie par les protégés de Corbeny se maintint au XIX^e^ siècle. Le septennaire de Vovette opérait devant une petite statue de saint Marcoul, après avoir fait devant elle, en commun avec son patient, une courte oraison. Cette cérémonie, de même que le traitement (un simple contact avec signe de croix, pareil donc à l'ancien geste royal et que l'on devrait croire imité de lui, s'il ne pouvait s'agir aussi bien d'une coïncidence) se renouvelait chaque jour pendant neuf journées consécutives. Au bout de cette**

**période, le malade ne s'en allait que muni d'une ordonnance lui enjoignant à la fois certaines observations alimentaires, fort bizarres, et une assiduité particulière aux fêtes de saint Marcoul ; il emportait également un livret contenant l'office du saint et une image de piété au-dessous de laquelle était imprimée une prière où Marcoul était invoqué.**

D'ailleurs, à ce moment, le rapport intime qui unissait les septièmes fils avec l'antique thaumaturge de Nant et de Corbeny était devenu assez sensible aux yeux de tous pour se traduire impérieusement dans le langage. Ces guérisseurs d'écrouelles recevaient parfois, à leur baptême, de parents ou de parrains prévoyants, des noms, appropriés à leur vocation et capables, pensait-on sans doute, d'attirer sur eux d'heureuses influences : Louis, par exemple, comme nous l'avons vu, ou, plus souvent encore, Marcoul. Ce dernier cessa d'être un prénom pour devenir, peu à peu, une sorte de nom commun. **Au XIX$^{e}$ siècle, et probablement bien plus tôt déjà, dans presque toutes les provinces françaises, l'homme qui avait eu la chance de venir au monde immédiatement après six autres garçons s'appelait couramment : un *marcou…***